



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

NOS DÉCHETS DEMAIN

2020 - 2030

SCHÉMA DIRECTEUR DÉCHETS

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

Juin 2019



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

1

Situation actuelle

Situation actuelle

Aujourd'hui : 2 poubelles dans les locaux d'immeubles

Le 'bac vert' pour déposer en vrac sans sac :

- 😊 papiers, cartonnettes, tetrapak
boîtes de conserve et canettes
Tous emballages plastiques : flacons,
bouteilles, films, barquettes, pots...
- ☹ pas de verre, de textile, de sacs fermés



Le 'bac gris' pour déposer en sac fermé :

- 😊 Les ordures ménagères non recyclables
- ☹ Pas de verre, appareils
électroménagers, pots de peinture,
bouteilles de gaz

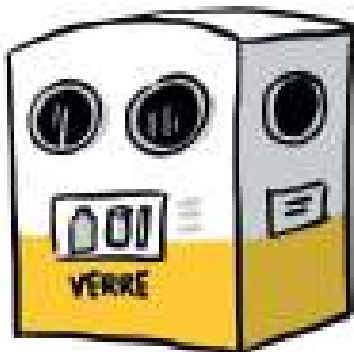


Situation actuelle

*Et à disposition de tous : l'apport en déchèterie
et au conteneur à verre*

**Le 'conteneur à verre' pour déposer en vrac
sans sac :**

- 😊 les bouteilles en verre, pots de confiture...
- ☹ pas de vaisselle ni d'ampoule



**La 'déchèterie' pour déposer dans
différentes bennes :**

- 😊 Les gros cartons
les meubles, matelas, électroménager
- ☹ Pas d'ordures ménagères



Situation actuelle

Les filières de traitement

FILIÈRES DE VALORISATION INDUSTRIELLE :



**VALORISATION
MATIÈRE**

- Emballages carton, métal, plastique, papiers
- Verre et déchets de déchèteries



centre de tri



Papeteries, plasturgie, verrerie, etc.



Recyclage des matériaux



**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

- Ordures ménagères
- Déchets industriels



usine d'incinération et de valorisation énergétique



Chaleur



Électricité

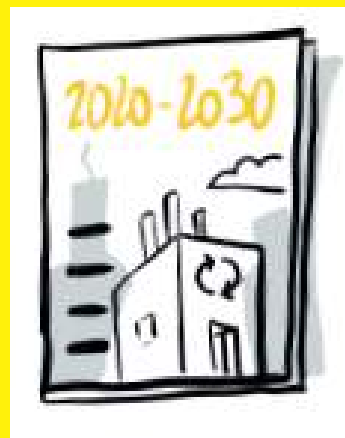


**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

2

Demain : une nouvelle gestion des déchets

Schéma directeur 2020 - 2030



Pour quoi faire ?

Les objectifs



Diviser par 2 le
poids de la
poubelle grise !

Recycler 65%
des déchets

Pour quoi faire ?

Redimensionner les centres de traitement

Un centre de tri
plus grand



Une unité de
méthanisation en
complément du
compostage



Une unité d'incinération /
valorisation énergétique
plus petit



Pour quoi faire ?

Des bénéfices pour l'environnement

- 29 % DES QUANTITÉS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)
ÉMISES CHAQUE ANNÉE (SOIT L'ÉQUIVALENT DES ÉMISSIONS ANNUELLES
D'UNE VILLE DE 7 000 HABITANTS).

+ 25 000 TONNES/AN
DE MATIÈRES PREMIÈRES ÉCONOMISÉES.



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

3

Actions

1- Réduire les déchets

Jeter 20% de déchets en moins d'ici à 2030

**1 HABITANT DE LA
MÉTROPOLE JETTE
EN MOYENNE 12 kg DE
NOURRITURE PAR AN**

1 BAGUETTE
SUR 3 ET
1 SALADE SUR
2 FINISSENT
À LA POUCELLE

MOINS DE DENRÉES ET D'EMBALLAGES À LA POUCELLE !

■ **Des pistes de consommation différentes**
Comment acheter dans les bonnes quantités ?
Cuisiner les restes ? Acheter en vrac ? Autant
de thèmes pour les futures formations à
destination des habitants.

STOP PUB, ENCORE UN EFFORT !

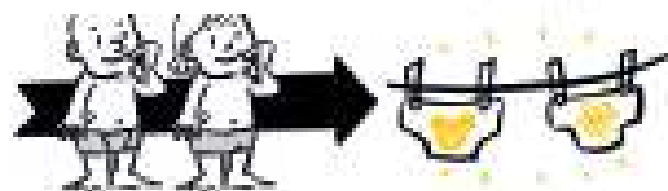
Aujourd'hui, seulement 1 boîte aux
lettres sur 5 est dotée de l'autocollant
stop pub. Le dispositif sera renforcé.

Réduire les déchets

20% de déchets évités d'ici à 2030

LE RÉFLEXE RECYCLERIE

Poste radio, vélo, étagère... Un grand nombre d'objets peuvent être réparés et réemployés plutôt que de finir à la déchèterie. Des recycleries vont ainsi être construites pour encourager le don d'objets.



LES COUCHES LAVABLES EN STRUCTURES COLLECTIVES

2- Trier à la source les déchets alimentaires

Comment ?

DAVANTAGE DE COMPOSTAGE

+

LE BAC « DÉCHETS ALIMENTAIRES »



2- Trier à la source les déchets alimentaires

Que faut-il trier ?

Les déchets **alimentaires**



Préparations de repas



Restes de repas



**Produits alimentaires
périmés sans emballage**



**Thé
sachet et vrac**



**Café
marc et filtre**



2- Trier à la source les déchets alimentaires

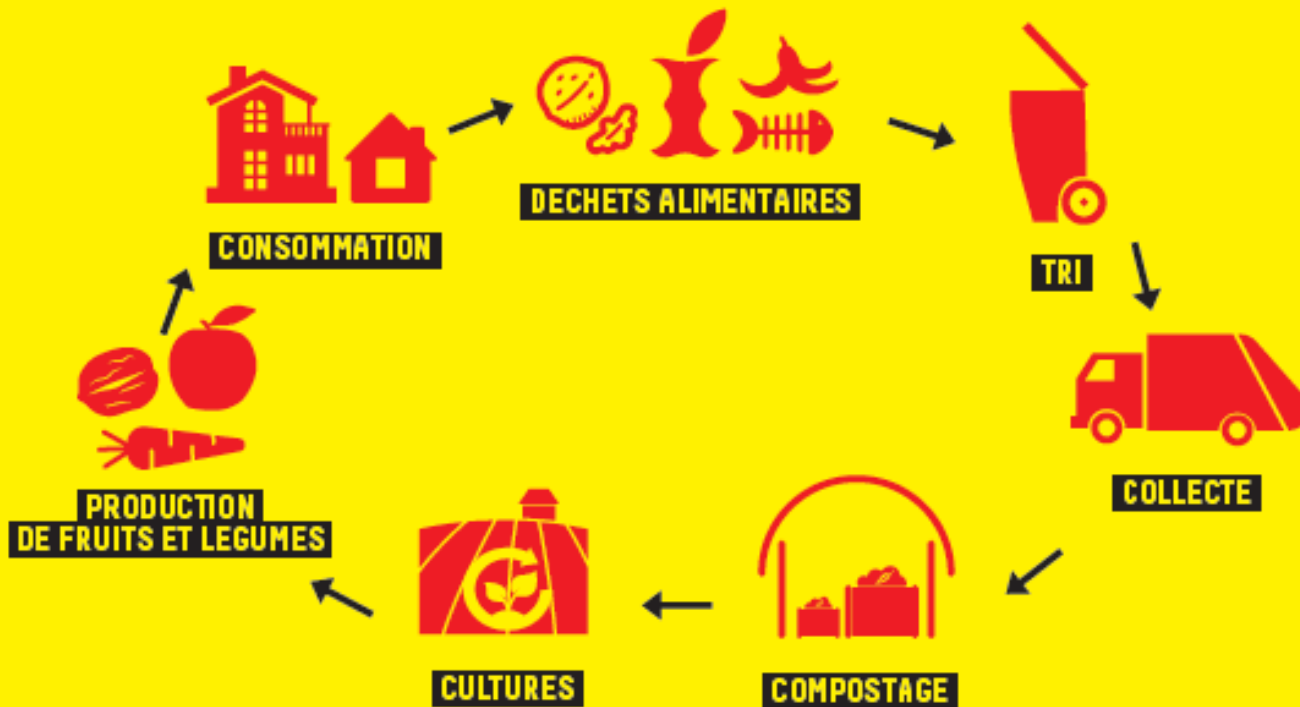
En pratique...



2- Trier à la source les déchets alimentaires

Et après ?

Mais que deviennent
nos déchets **alimentaires** ?



2- Trier à la source les déchets alimentaires

Et demain la méthanisation

Qu'est-ce que la méthanisation ?

De la peau de banane au biogaz



Les déchets alimentaires sont stockés dans une unité fermée. En l'absence d'oxygène, la réaction de décomposition de ces

déchets produit du méthane qualifié de « biogaz ». Une fois traité, il rejoint le réseau de gaz naturel et pourra, par exemple, alimenter les camions de collecte des déchets.

2- Trier à la source les déchets alimentaires

Mise en place progressive

printemps 2019 :

Grenoble T 4 +
Échirolles

automne 2019 :

Grenoble T 1 +
Seyssins/Eybens/Poisat/Gières

printemps 2020 :

Grenoble T 2 +
Claix/ Murianette/Domène

→ *Public :*

les ménages

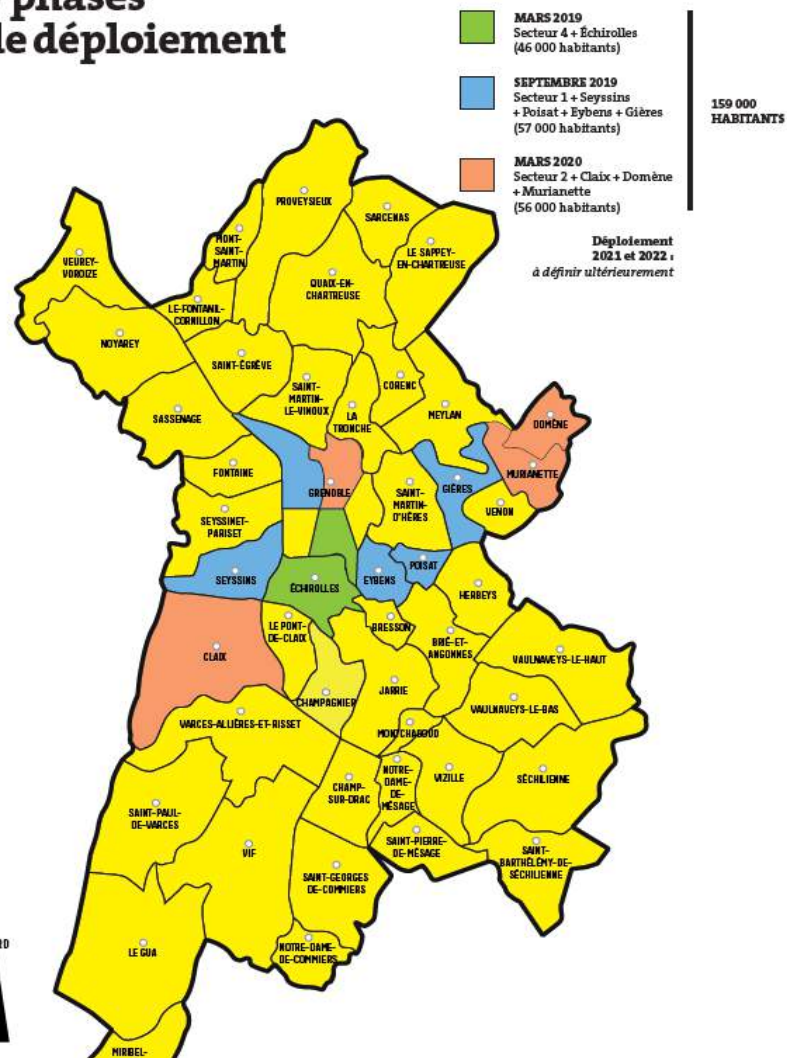
les professionnels métiers de
bouche

les établissements publics

Poursuite : 2019-2021:

**2 phases de déploiement/an
~ 50 000 hab/phase**

3 phases de déploiement



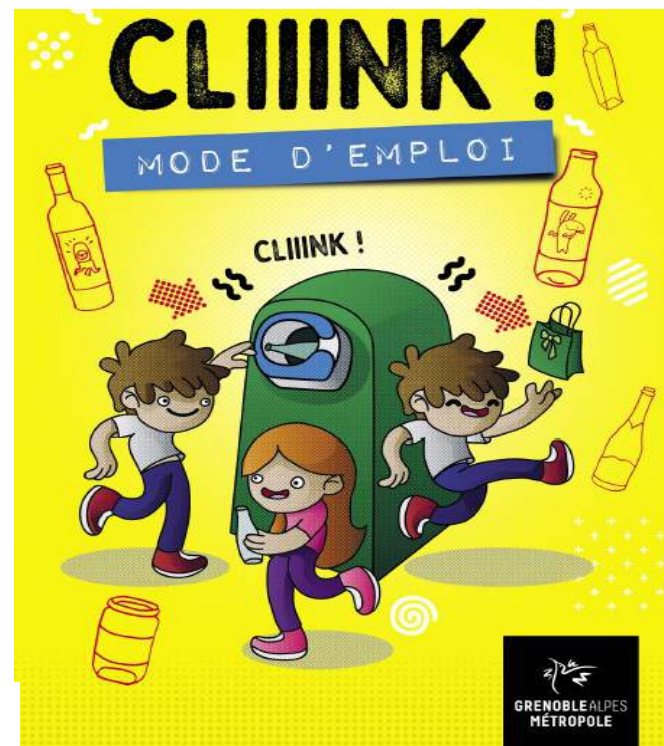
3- Expérimentation CLIINK

Objectif :

- Plus de verre trié
- Tester la gratification du geste de tri

150 box réparties sur :

- Grenoble (secteur 2 + Villeneuve)
- Echirolles (Villeneuve)
- St Martin D'Hères
- Pont de Claix
- St Martin le Vinoux
- Varcis Allière et Riset
- Fontaine



3- Expérimentation CLIINK



4- Evolution des déchèteries



Depuis 2019 : déchèteries de la métropole réservées aux ménages
(interdites aux professionnels, qui disposent de sites spécialisés)

Expérimentation de déchèteries mobiles :

- dans zones rurales
- Dans habitat urbain et collectif

5-Puçage des bacs

Qu'est ce que c'est ?



Une étiquette comportant une puce RFID UHF est posée sur chaque bac roulant



Cette puce est lue à chaque levée de bac et permet de suivre les volumes pris en charge

5-Puçage des bacs

Quelles implications sur le terrain ?



Chaque bac est identifié (par une puce) et affecté à une adresse d'utilisation

Il est donc très important de remettre le bac à la bonne adresse !



Des informations sur la qualité du tri pourront être reliées directement à l'adresse d'utilisation

5-Puçage des bacs

Communication accompagnant l'enquête de puçage des bacs roulants

JETER MOINS, TRIER PLUS, FAIRE FACE !

[SCHÉMA DIRECTEUR DÉCHETS 2020-2030]

Identification électronique des bacs



La pose de puces électroniques sur les bacs roulants est liée à la mise en œuvre du Schéma Directeur Déchets, pour permettre de répondre à l'impératif : jeter moins, trier plus, faire face !

POURQUOI IDENTIFIER LES BACS ?

- **MIEUX GÉRER LE PARC DE BACS** → les maintenir en bon état et mettre à disposition le nombre de bacs adapté à chaque adresse.
- **FACILITER LE CONTRÔLE DU CONTENU DES BACS** (qualité du tri et quantité collectée) → évaluer l'atteinte des objectifs du Schéma Directeur Déchets.
- **AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC** → optimiser les tournées de collecte par une meilleure connaissance des volumes collectés.
- **COMPTABILISER LE NOMBRE DE FOIS OÙ LE BAC EST COLLECTÉ** → pour aider les professionnels à suivre leur niveau d'utilisation du service public de collecte, → à moyen terme, permettre la mise en œuvre d'une éventuelle tarification incitative à tous les usagers.



JETER MOINS, TRIER PLUS, FAIRE FACE !

COMMENT ?

Un agent mandaté par Grenoble-Alpes Métropole posera sur chaque bac deux étiquettes comprenant un numéro d'identification et une puce. Ces puces seront lues par une antenne fixée sur le camion au moment de la collecte du bac.

À SAVOIR : CES PUCES SONT PASSIVES ET N'ÉMETTENT AUCUNE ONDE.



IMPORTANT : Aucune information personnelle n'apparaît sur le bac, seules les informations relatives à l'adresse, au type de bacs et au type d'usagers pourront être retenues. Les données collectées seront traitées de façon confidentielle, conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

QUAND ?

L'identification électronique des bacs se fera progressivement sur l'ensemble du territoire métropolitain entre fin 2018 et fin 2020. Ce déploiement fera l'objet d'une information précise en temps voulu, commune par commune auprès des usagers concernés (habitants, entreprises, administrations, ...).

RENSEIGNEMENTS : lametro.fr | 0 800 500 027



6- Améliorer le tri des emballages et des papiers

Oui, mais...

Des progrès à faire pour la poubelle « Je trie »

En 2016, les poubelles « Je trie » de la Métropole contenaient 39 % d'erreurs de tri ! Ces déchets auraient normalement dû être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères. Au lieu de cela, ils sont passés inutilement dans la chaîne de tri, ont pollué le reste du flux propre et ainsi généré un surcoût important.

**Objectif : 25 à 30 %
de refus de tri
(moyenne nationale)**



6- Améliorer le tri des emballages et des papiers

**POUBELLES MAL TRIÉES,
SURCÔÛ À L'ARRIVÉE**

→ TROUVER ENSEMBLE DES SOLUTIONS...

Renforcer le contrôle de la qualité du tri

Refuser le vidage du bac ?



Sanctionner les mauvais trieurs ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**



lametro.fr

20/09/2019